



CONSEIL MUNICIPAL

PROCES-VERBAL DE SEANCE

Du 3 Mars 2025

Présents :

Mme CHIROL Avelyne, M. CARPENTIER Ludovic, M. FLEURIGAND Cédric, Mme FRANCOIS Sylvie, M. GUERIN Guy, Mme HEBERT Corinne, M. JOLY Daniel, Mme LANGLOIS Laurence, M. PRICOT Mickael, M. VASSE Xavier

Mme TRIAUREAU arrive à 18h45 et prend part au vote à compter de la délibération n° 11 Budget Primitif 2025

Procuration(s) :

Absent(s) :

Mme TRIAUREAU Caroline

Excusé(s) :

M. ANFRYE Bernard, Mme MERCENNE Alexandra, M. POUPARD Yann, Mme RIOT Eloise

Secrétaire de séance : M. JOLY Daniel

Président de séance : Mme CHIROL Avelyne

Madame le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance du 3 février 2025.

Les membres du Conseil Municipal présents ou représentés valident ce procès-verbal

Délibérations :

1 - Compte de gestion 2024

Madame la Présidente expose aux membres du Conseil d'Administration que le compte de gestion est établi par Monsieur le Trésorier d'Harfleur à la clôture de l'exercice.

Madame la Présidente vise et certifie que le montant des titres à recouvrer des mandats émis est conforme à ses écritures.

Madame la Présidente, donne la présidence au doyen d'âge M. Guy GUERIN et sort de la salle.

Les membres du Conseil Municipal présents ou représentés, votent le compte de gestion 2024 du budget communal, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracés et les résultats de l'exercice

2 - Compte Administratif 2024

Les membres du Conseil Municipal, sous la présidence du doyen d'âge, M. Guy GUERIN votent le compte administratif de l'exercice 2024 et arrêtent ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu:	10 628 409.29 €
	Réalisé :	7 148 659.17 €
	Reste à réaliser :	768 051.00 €

Recettes	Prévu:	10 628 409.29 €
	Réalisé :	5 596 469.55 €
	Reste à réaliser :	255 000.00 €

Fonctionnement

Dépenses	Prévu:	7 811 992.79 €
	Réalisé :	2 555 666.34 €

	Reste à réaliser :	0.00€
Recettes	Prévu:	7 811 992.79 €
	Réalisé :	8 503 366.47 €
	Reste à réaliser :	0.00€

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	- 1 552 189.62 €
Fonctionnement :	5 947 700.13 €
Résultat global :	4 395 510.51 €

3 - Résultat d'affectation 2024

Le Conseil Municipal, réuni sous la Présidence de Madame le Maire, après avoir approuvé le Compte Administratif 2024.

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

Un excédent de fonctionnement de	826 917.34 €
Un excédent de fonctionnement reporté de:	5 120 782.79€
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	5 947 700 .13€
Un déficit d'investissement de :	1 552 189.62€
Un déficit des restes à réaliser de :	513 051.00€
Soit un besoin de financement de :	2 065 240.62€

Les membres du Conseil Municipal présents ou représentés à l'unanimité décident

D'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31 décembre 2024 :	
Excédent	5 947 700.13€
Affectation complémentaire en réserve (1068)	2 065 240.62€
Résultat reporté en fonctionnement (002)	3 882 459.51€
Résultat d'investissement reporté (001) Déficit	1 552 189.62€

4 - Participation 2025 au Centre Communal d'Action Sociale

Le budget du Centre Communal d'Action Sociale ne fonctionne que par le versement de la Commune d'une subvention.

Afin d'équilibrer le budget du Centre Communal d'Action Social, Il convient de verser une subvention d'un montant de 61 883€

Les membres du Conseil Municipal, présents ou représentés, après en avoir délibéré,
Décident :

- D'inscrire au Budget Primitif 2023 à l'article 657363 CCAS le montant de sa participation, soit la somme de 61 883 €

5 - Taux des taxes foncières bâties et non bâties

Comme chaque année, il convient de fixer les taux des taxes foncières bâties et non bâties.

Il est proposé de maintenir les taux de 2024

- Taxe foncière bâtie : 18.96% +Taux département : 25,36% -> 44.32%
- Taxe foncière non bâtie -> 19%

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, présents ou représentés,

Décident :

- De fixer les taux des taxes foncières tels qu'ils sont définies ci-dessus, pour l'année 2025.

6 - Budget Primitif 2025

Le Conseil Municipal, réuni sous la Présidence de Madame le Maire, examine les propositions du budget
Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal présents ou représentés, décident

De voter le budget tel qu'il est présenté ci-dessus.

Investissement :

Dépenses	5 750 866.00 €
Recettes	6 263 917.00€

Fonctionnement :

Dépenses	6 827 444.00 €
Recettes	6 827 444.00€

Total du budget

Investissement

Dépenses	6 518 917.00€ (dont 768 051€ de Reste à Réaliser)
Recettes	6 518 917.00€ (dont 255 000€ de Reste à Réaliser)

Fonctionnement

Dépenses	6 827 444.00 €
Recettes	6 827 444.00 €

7 - Création de salles d'activités au Complexe Sportif : lancement de l'appel d'offre Maîtrise d'oeuvre

Après avoir mené une enquête auprès des habitants pour connaître l'utilité de rénover le cours de Tennis en Tennis couvert, il s'avère que sur 640 habitations environ, nous avons reçu 8 réponses POUR et 9 réponses CONTRE soit 17 réponses seulement.

De ce fait nous nous dirigeons vers la création de salles d'activités afin de pouvoir répondre plus aisément aux demandes des Associations.

Afin de nous aider dans l'élaboration de ce projet, il convient d'autoriser Madame le Maire à lancer l'appel d'offre de consultation pour la Maîtrise d'oeuvre.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal présents ou représentés décident :

D'autoriser Madame le Maire à lancer l'appel d'offres de consultation de la maîtrise d'oeuvre afin d'élaborer le projet de construction de salles d'activités au Complexe Sportif Saint Exupéry.

8 - Location des Maisons Seniors : montant de la caution

Lors du Conseil Municipal du 6 décembre 2021, nous avons décidé de fixer le montant du loyer des Maisons Seniors à 700 €.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal présents ou représentés décident :

de fixer le montant de la caution à 700€ avec la possibilité de la régler en plusieurs fois sans dépasser 7 mois

9 - Rénovation du boulodrome

Afin d'harmoniser l'espace paysager de la Mairie nouvellement créé, il est proposé de procéder à la rénovation de l'entourage du Boulodrome et de l'agrandir de façon à réduire l'allée existante d'environ 4 mètres de large pour qu'elle puisse prolonger la nouvelle qui elle, est de 2 mètres de large.

Cette rénovation permettrait de terminer l'ensemble paysager autour de la Mairie et des Espaces Seniors et Juniors.

Deux Entreprises ont été consultées pour ces travaux :

Entreprise 1 pour un montant de 39 650.00 € H.T.

Entreprise 2 pour un montant de 38 164.50 € H.T.

Il est proposé de retenir l'Entreprise 2

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal présents ou représentés décident :

De retenir l'Entreprise 2 pour la réalisation des travaux de rénovation du boulodrome
D'autoriser Madame le Maire à régler la dépense d'un montant de 38 164.50 € H.T. soit 45 797.40 € TTC.

10 - Achat d'un distributeur à casiers réfrigérés

Après l'achat du distributeur de pain, nous souhaitons poursuivre avec l'achat de casiers réfrigérés qui seront alimentés par des producteurs locaux, en fruits, légumes, œuf, crèmerie. Comme avec le boulanger, une convention sera rédigée entre la Commune et le Responsable gérant ce nouveau distributeur.

Cet achat permettrait de diversifier l'offre déjà présente par le distributeur à Pizza et distributeur de pain qui lui devrait reprendre d'ici quelques semaines.

Deux Entreprises ont été consultées pour cet achat :

Entreprise 1 pour un montant de 30 593.00 € H.T.

Entreprise 2 pour un montant de 35 964.90€ H.T.

Il est proposé de retenir l'Entreprise 1

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal présents ou représentés décident :

De retenir l'Entreprise 1 pour l'achat du distributeur à casiers réfrigérés
D'autoriser Madame le Maire à régler la dépense d'un montant de 30 593 € H.T. soit 36 711.60 € TTC.

11 - Autorisation d'ester en justice

La Commune a à gérer plusieurs dossiers où il serait peut-être nécessaire d'avoir recours à un avocat.

Il s'agit des dossiers de la Côte de Rogerville, de la Pissotière à Madame.

Il est proposé d'autoriser Madame le Maire à ester en justice. L'avocat de la Commune sera chargé de défendre ces différents dossiers.

Les membres du conseil municipal, présents ou représentés, à l'unanimité

Décident :

D'autoriser Madame le Maire à ester en justice pour cette affaire.

D'autoriser Madame le Maire à régler les dépenses liées à ces différents dossiers

Informations :

Madame le Maire donne lecture des devis signés depuis la dernière séance :

Fonctionnement

INTITULES	MONTANTS ENGAGES
Fournitures d'entretien	2081.49 €
Fourniture de nettoyage services techniques (trottoirs)	1000.80 €
Fourniture de nettoyage services techniques (façade et toiture)	1142.40 €
Location batterie pour spectacle musique fin d'année	408,00 €
Matériau	4204.54 €
Mise en place sauvegarde des données	3096.00 €
Adoucisseur select plus 45 litres	3659.00 €
Prestation de service Sono pour le 15 mars 2025	700.00 €
Travaux de peinture salle de judo	16266.00 €
Travaux de peinture salle Tournesol	6434.00 €
Lots de 5 badges pour mortier Urmet	452.69 €
Location pelle du 25 au 26/02/2025	382.40 €
20 Seaux de 25 kg d'enrobé	1152.00 €
Débitage arbres et branches suite tempête Chemin de Randonnée	2124.00 €
Bibliobus classe CE2	29.12 €
Fournitures pour maisons Séniors	203.74 €
Fourniture scolaire CP	317.95 €

Investissement

Fourniture et pose d'une clôture en panneaux rigides et dalles de soubassement béton logts Seniors	7812.00 €
Fourniture et pose d'un disjoncteur Alim Local Association	4181.85 €
Fourniture et pose d'un disjoncteur Alim Salle Derrey	1165.10 €
Fourniture et Pose suspension séjour et ruban led cuisine pour maisons Séniors	5994.24 €
Comblement de la trémie de la cuisine de la salle Derrey	4596.00 €
Condamnation de la porte accès scène de la salle Derrey	5082.00 €
Fabrication et pose d'un portail à la Sacristie	2543.52 €
Réfection d'enduit et réparation de la sacristie	17608.80 €
Maison Lot n° 3 – Reprise du fourreau existant pour réduire l'angle – maisons séniors	4560.00 €

Fourniture et pose de chaperon et d'enduit imperméabilisant – maisons séniors	1749.41 €
Maison Lot n° 2 – Remise en état d'un fourreau d'alimentation EDF – maisons séniors	2640.00 €
Réalisation de muret	7838,40 €
Remplacement serveur Mairie	23275.00 €
Abattage de 3 arbres nouvelle mairie	1740.00 €
Banc avec Dossieret en acier inoxydable	2376.00 €
Rabattage d'une haie Nouvelle Mairie	1122.00 €
Sécurisation Garage Ecole	7854.17 €
Aménagement EP Jeux d'enfants	4140.00 €
Démontage des toilettes de la base de vie	1920.00 €
Dépose clôture	2058,00 €
Fourniture 2 Sèche-linge	5996.62 €

Remerciements :

Madame le Maire donne lecture du courrier de l'AFM Téléthon remerciant la Commune pour le versement de sa subvention.

Madame le Maire donne également lecture du message de la famille remerciant la Commune lors du décès de M. Bernard Pincepoche.

La séance est levée à 19h33

Le Secrétaire de séance,
M. Daniel JOLY

Fait à Rogerville
Madame le Maire,
Avelyne CHIROL

